

Cher(e)s dirigeant(e)s du sport parisien,

Cher(e)s ami(e)s,

Trois semaines se sont écoulées depuis mon dernier message et, même si la plus grande vigilance doit rester de mise, le Gouvernement vient d'annoncer une série de mesures autorisant la réouverture d'équipements publics ainsi qu'un desserrement des contraintes qui touchaient jusqu'alors une partie de nos activités quotidiennes. Comme vous le savez, la situation particulière de Paris nous invite à rester prudents dans les semaines qui viennent. Notre département est encore classé « orange » par l'Etat et devra observer un calendrier de déconfinement différent de la majeure partie du territoire français.

Pour autant, nous entrevoyons enfin la reprise des activités. Une reprise qui devra être progressive et sécurisée mais que nous souhaitons tous depuis près de trois mois déjà. Je sais à quel point l'arrêt des entraînements, des compétitions et du plaisir de jouer et d'être ensemble a été douloureux pour les acteurs du monde sportif. Nous avons tous hâte de pouvoir reprendre le sport dans les meilleures conditions et c'est ce que je vous propose désormais d'engager collectivement en vous transmettant le calendrier et les modalités envisagées de la reprise progressive du sport à Paris.

Tout d'abord, sachez que **nos espaces sportifs de plein air seront ouverts à compter du lundi 8 juin** dans les conditions sanitaires et de distanciation strictes définies par le Ministère des Sports. Il s'agit là d'un signal fort, attendu par beaucoup d'entre vous, et nous nous réjouissons de voir les sportifs réintégrer ces lieux. Évidemment seules les pratiques autorisées par le Ministère des Sports y seront possibles et la limitation à dix du nombre de pratiquants par regroupement devra y être respecté. Les clubs de sports collectifs ou dits "de contact" pourront occuper leurs créneaux à condition d'y préférer le travail individuel, la réathlétisation ou le travail en petit groupe distancié comme indiqué dans ce guide toujours d'actualité pour l'Île-de-France <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidepratiquesalternatives.pdf>.

Pour ces espaces extérieurs et ouverts, **les associations sportives disposant habituellement de créneaux pourront les utiliser et demander une prolongation de ceux-ci jusqu'au 19 juillet**. Je remercie celles qui souhaiteraient disposer de cette prolongation de se signaler, d'ici le 10 juin, à la Direction de la Jeunesse et des Sports, via les modalités habituelles (demande de créneaux sportifs sur « Paris Asso »).

Les réservataires traditionnels de créneaux dans des équipements indoor seront autorisés à formuler des demandes de créneaux sur des espaces extérieurs à la Direction de la Jeunesse et des sports sur cette même période.

Je souhaite également vous signaler **l'ouverture progressive de nos piscines à compter du 22 juin**. C'est une demande répétée du grand public et c'est pourquoi nous avons décidé d'avancer à juin les ouvertures prévues initialement en juillet. Là aussi, les conditions d'accès seront très encadrées afin d'assurer la sécurité des usagers comme des agents de la Ville. Parce qu'il s'agit de lieux confinés dont les modalités d'exercice seront particulières, les créneaux associatifs ne seront attribués qu'à partir de la rentrée prochaine, à l'exception des clubs au sein desquels évoluent des sportifs de haut niveau qui seront contactés rapidement afin que la reprise d'activité de ces athlètes soit permise dans les jours qui viennent.

Sachez enfin que le dispositif « **Paris Sports Vacances** » (PSV) reprendra naturellement à compter du 6 juillet et que la plupart des équipements sportifs mentionnés précédemment sera donc ouvert pour ces activités estivales nécessaires et toujours plébiscitées par nos jeunes et leurs familles. Par ailleurs, parce que le mois de juin et l'été qui s'annoncent seront particuliers et que nombre d'enfants et d'adolescents ne pourront reprendre le chemin de l'école ou partir en vacances, nous avons également décidé d'offrir des activités sportives supplémentaires en journée dans nos équipements dans le cadre du dispositif « **Paris l'été** » dont la programmation sera communiquée prochainement.

Comme vous l'aurez compris, nos **gymnases, dojos, salles d'armes et salles de sport « fermées / indoor » ne rouvriront qu'à la rentrée à la réservation pour les associations sportives**.

Je souhaite enfin vous informer de **la reprise des travaux dans nos équipements sportifs** : toutes les opérations qui était prévues cet été sont désormais relancées, en lien avec les mairies d'arrondissement, afin de permettre au sport de reprendre dans de meilleures conditions à la rentrée.

Je me réjouis de pouvoir vous annoncer ces bonnes nouvelles que nous soumettrons aux instances de la Direction de la Jeunesse et des Sports dès la semaine prochaine. Je tiens également à vous rappeler que ces mesures sont applicables au regard de la situation sanitaire actuelle et forcément révisables en fonction de l'évolution de celle-ci.

Je connais l'impatience de vos licencié-e-s, éducateurs et bénévoles à reprendre leurs activités et réinvestir les terrains de sport. Je ne peux que la partager et vous invite, avec moi, à faire preuve de toute la pédagogie nécessaire pour que nous puissions garantir la reprise du sport à Paris avec autant d'enthousiasme que de vigilance... et entrevoir tous ensemble une très belle rentrée sportive 2020-2021 !

Chaleureusement,

Jean-François MARTINS

Adjoint à la Maire de Paris chargé des Sports, du Tourisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024